

grand parc 2030

Espaces naturels et agricoles

Stratégie



symalim

Le Symalim rassemble 17 collectivités partenaires et mutualise la gestion des espaces du Grand Parc, du Canal de Jonage, du Grand Large et de la Rize (ruisseau phréatique). Aujourd'hui, le Symalim s'appuie sur la SPL Segapal pour la gestion du site.

1^{er} espace vert métropolitain :

2 200 ha

en pleine propriété,

10 ha

d'espaces verts le long du canal de Jonage

42 km

de pistes cyclables

550 ha

de plans d'eau (400 ha sur le Grand Parc / 150 ha pour le Grand Large)

4,5 M d'€

de participations statutaires de Fonctionnement

1 M d'€

de participations statutaires d'Investissement



Sommaire

P.4 Éditos
Bilan des actions en faveur des milieux naturels et agricoles

P.6 Cartographie
Le Grand Parc
Côté Nature et Cultures

P.8 Les espaces naturels et agricoles au cœur de la stratégie Grand Parc 2030

P.10 PRÉSERVER une nature diversifiée
1/ Maintenir un équilibre entre patrimoine naturel et fréquentation humaine
2/ Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des milieux remarquables
3/ Reconquérir les milieux remarquables délaissés, en fonction des opportunités financières
4/ Connaître et faire connaître le patrimoine naturel du site

P.16 VALORISER une agriculture responsable
1/ Renforcer la structuration de l'agriculture au sein du Grand Parc
2/ Développer une agriculture respectueuse de l'environnement
3/ Soutenir et déployer le label « Les Saveurs du Grand Parc », promoteur d'une alimentation saine et locale

P.20 PROMOUVOIR un territoire laboratoire
1/ Développer l'expérimentation comme conduite stratégique
2/ Transmettre, par l'expérience, les liens nature/culture/agriculture
3/ Travailler en réseau et promouvoir les expérimentations menées

« Le Grand Parc est un laboratoire où s'expérimente une gestion ambitieuse des milieux, fondée sur une recherche perpétuelle d'équilibre entre ses différentes fonctions. »





La stratégie Grand Parc 2030 fixe le cadre de développement du Grand Parc. Elle s'appuie sur les contributions et services multiples que cet espace exceptionnel rend à l'agglomération lyonnaise : l'alimentation en eau potable, la protection contre les crues, la biodiversité, l'accueil de loisirs et l'éducation au rapport Homme-Nature. Dans ce cadre, les espaces naturels et agricoles concentrent des enjeux spécifiques. Ils constituent un patrimoine commun à préserver et valoriser, mais aussi un exceptionnel champ d'expérimentation pour initier des projets, accueillir des initiatives, tisser des liens avec des publics diversifiés. Le Grand Parc est, en effet, un espace collaboratif où peuvent se croiser et se fertiliser des approches nouvelles du rapport à la Nature, qu'il s'agisse de techniques de gestion, d'agriculture, de médiation, ou encore d'éducation. Ce document, élaboré avec tous les acteurs du Grand Parc, explicite la stratégie qui doit guider la gestion des espaces naturels et agricoles pour préserver durablement ce capital, promouvoir une agriculture responsable et exploiter toutes les possibilités d'expérimentation qu'offre ce laboratoire à ciel ouvert. Il nous appartient désormais de la mettre en œuvre, ensemble.

Jérôme Sturla

Président du Symalim
Syndicat mixte pour l'aménagement et
la gestion de l'île de Miribel Jonage,
propriétaire du Grand Parc

Depuis de nombreuses années, les espaces naturels et agricoles du Grand Parc font l'objet d'une politique ambitieuse, qui s'est attachée à développer des modes de gestion pointus, restaurer des sites, créer des supports de valorisation et formaliser des partenariats productifs, avec le monde agricole notamment. Cette dynamique doit se poursuivre, avec l'ambition de valoriser le Grand Parc comme un site ouvert aux innovations, fer de lance d'une gestion durable des espaces naturels au sein de la métropole lyonnaise. Le Grand Parc dispose, en particulier, d'atouts majeurs pour conforter sa place d'acteur clef dans l'agriculture périurbaine et s'investir dans la promotion d'une alimentation saine et locale. Il doit aussi développer et structurer ses relations avec les acteurs métropolitains de l'environnement, de la recherche, de la formation pour transmettre son capital de connaissances et initier de nouveaux partenariats. Les axes stratégiques fixés dans ce document sont un guide pour agir et valoriser toutes les opportunités que recèlent les espaces naturels et agricoles du Grand Parc.

Christian Bardin

Vice-Président du Symalim,
en charge des espaces
naturels et agricoles

2005 - 2016

Bilan des actions en faveur des milieux naturels et agricoles

En cohérence avec le Plan Directeur, établi en 2005, de nombreuses opérations de préservation et de valorisation des espaces naturels et agricoles ont été menées ; elles constituent autant de points d'appui pour l'avenir.

Gestion des milieux naturels et agricoles

Gestion des plantes aquatiques, gestion pastorale, soutien à l'agriculture biologique et aux circuits-courts de proximité, développement de l'apiculture, mesures agri-environnementales, renaturation d'anciennes peupleraies productives, suivi faune-flore, interventions spécifiques en faveur d'espèces protégées (orchidées, batraciens,...)

1,4 M€

Gestion de l'eau

Études, expertises, remise en eau de la île de Jonage

1,2 M€

Aménagements hydrauliques et écologiques

La Droite, la Forestière, les Simondières, afin de restaurer ces sites et de les ouvrir aux publics

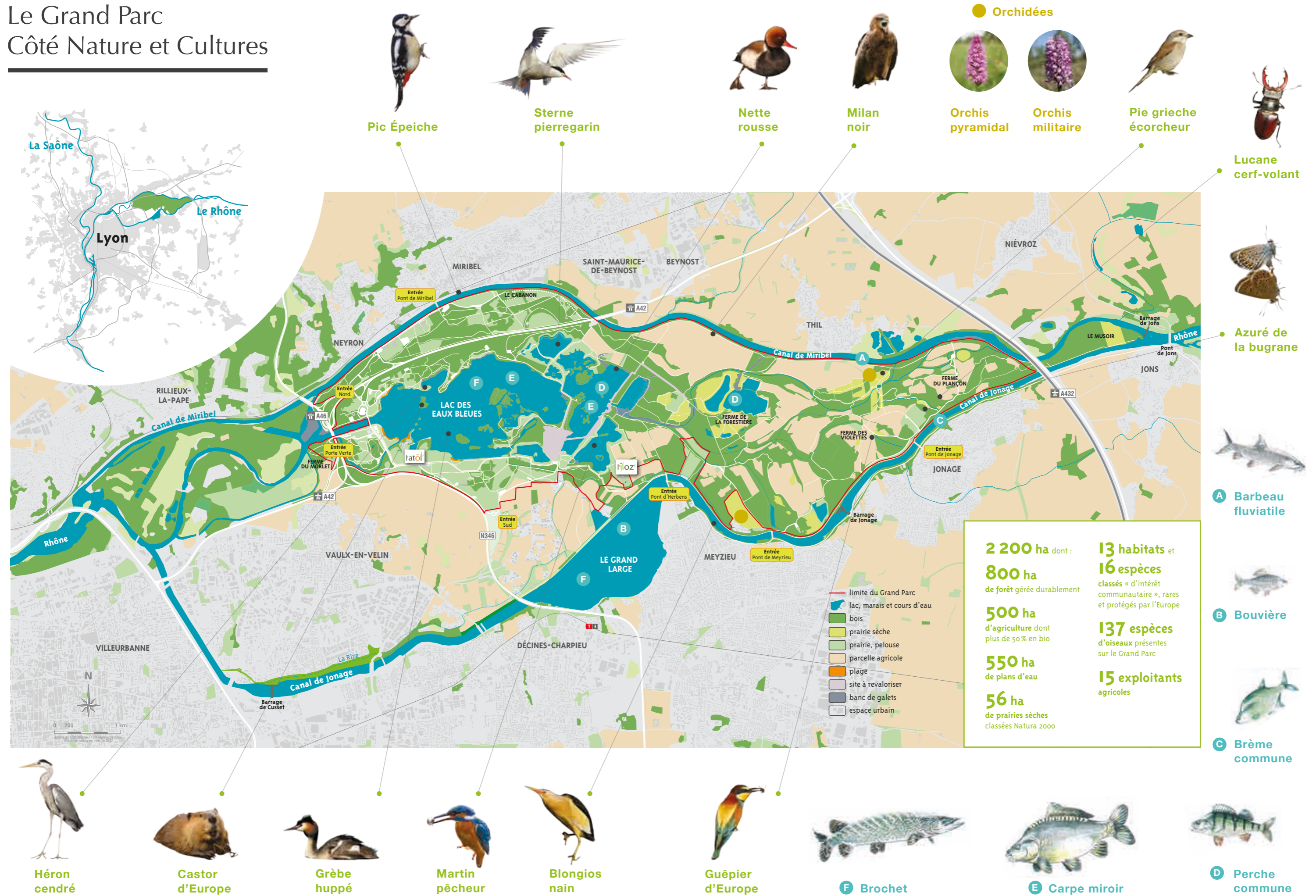
3,5 M€

Réalisation de L'îloz'

Centre d'éducation à l'environnement, et ses jardins

5,2 M€

Le Grand Parc Côté Nature et Cultures



Pic Épeiche



Sterne pierregarin



Nette rousse



Milan noir



Orchis pyramidal



Orchis militaire



Pie grièche écorcheur



Lucane cerf-volant



Azuré de la bugrane



A Barbeau fluviatile



B Bouvière



C Brème commune



Héron cendré



Castor d'Europe



Grèbe huppé



Martin pêcheur



Blongios nain



Guépier d'Europe



F Brochet



E Carpe miroir



D Perche commune

Les espaces naturels et agricoles au cœur de la stratégie Grand Parc 2030



8

Le socle

4 vocations

Un principe intangible : la protection de la ressource en eau

La préservation de la ressource en eau potable – tant en quantité qu'en qualité – est au cœur des vocations du Grand Parc. C'est un impératif pris en compte dans chaque action, chaque projet conduit sur le site. À cette fin, la stratégie-guide énonce un principe général et transversal de conciliation des fonctions au regard de la protection de cette ressource vitale.



Préserver la ressource en eau potable



Préserver, valoriser, sensibiliser au patrimoine naturel



Maintenir le champ d'expansion des crues du Rhône



Garantir l'accès de tous les publics pour des activités physiques, de loisirs et culturelles

La vision

Grand Parc 2030

6 axes

Fondée sur les quatre vocations socles, la stratégie Grand Parc 2030 prend corps à travers six axes qui fixent le cap. Ils expriment les valeurs dominantes, insufflent une direction, guident les grands principes d'aménagement et de gestion en tenant compte de l'ensemble des textes réglementaires et documents de planification qui s'imposent au territoire du Grand Parc. Le volet « Espaces naturels et agricoles » de la stratégie Grand Parc 2030, objet du présent document, en détaille les orientations spécifiques et constitue le cadre partagé de la mise en œuvre des actions et projets.



9

Espaces naturels et agricoles

Stratégie

Entre ville et campagne, à la confluence de systèmes hydrographiques reconnus pour leur richesse faunistique et floristique, le Grand Parc concentre sur 2200 ha une mosaïque de milieux naturels et remplit des fonctions essentielles pour la métropole lyonnaise et la Côtère de l'Ain, au premier rang desquelles l'alimentation en eau potable. L'agriculture y occupe 500 ha, soit près du quart du Grand Parc.

La préservation de ce capital commun exige une politique environnementale et agricole ambitieuse. Prenant appui sur plus d'une décennie d'actions, le volet « Espaces agricoles et naturels » de la stratégie Grand Parc 2030, fruit d'une concertation avec les agriculteurs, les partenaires associatifs et organismes en lien avec la gestion de ces espaces, s'articule autour de trois grandes orientations :



PRÉSERVER une nature diversifiée



VALORISER une agriculture responsable



PROMOUVOIR un territoire laboratoire





PRÉSERVER une nature diversifiée

Réservoir de biodiversité et corridor écologique pour de nombreuses espèces animales et végétales, le Grand Parc est un écosystème complexe, riche et fragile. Le préserver dans un espace accueillant chaque année près de 4 millions de visiteurs est un des défis majeurs de la politique environnementale du Grand Parc. Ce défi impose de poursuivre et d'améliorer la gestion différenciée des espaces, d'intensifier la sensibilisation et l'éducation des publics, d'éclairer les choix de gestion par une connaissance fine des milieux et de développer les collaborations avec tous les partenaires qui oeuvrent à l'atteinte des objectifs environnementaux.



Maintenir un équilibre entre patrimoine naturel et fréquentation humaine

À proximité immédiate d'un bassin de population de 1,3 million d'habitants, le Grand Parc est un espace très fréquenté qui doit concilier accueil du public et préservation de la biodiversité. Une exigence qui se traduit par une gestion différenciée des espaces, d'Ouest en Est, selon leur fréquentation. Aucun secteur n'est sanctuarisé, et la présence de la nature est partout favorisée, y compris dans les espaces les plus aménagés et fréquentés. La surveillance des pratiques et de l'équilibre usagers/nature guide également les politiques de gestion.



Agence d'urbanisme – Grand Parc Visions partagées

L'entrée, en 2010, du Symalim dans le partenariat de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise témoigne de cette volonté du Grand Parc de croiser les regards et de capitaliser sur l'expertise de l'Agence pour partager des visions faisant sens commun à l'échelle métropolitaine.

OBJECTIFS

Mener une gestion différenciée adaptée à chaque secteur du parc, permettant une cohabitation entre les usagers et la nature

- Poursuivre la gestion différenciée du site selon un gradient d'aménagement distinguant 3 secteurs (une zone « aval » dédiée à l'accueil du public, une zone intermédiaire invitant à la découverte de l'environnement au cœur des espaces de nature, et une zone « amont » essentiellement agricole et forestière).

Veiller au respect du patrimoine naturel par les usagers

- Surveiller quotidiennement le site grâce à la présence des agents assermentés du Grand Parc, afin de contrôler les abus et réguler les pratiques allant à l'encontre du patrimoine naturel.
- Pérenniser la brigade équestre qui assure surveillance, sensibilisation et médiation.

Faire de l'environnement une préoccupation partagée

- Mettre en place des instances de concertation réunissant les différents acteurs concernés par la thématique environnementale.

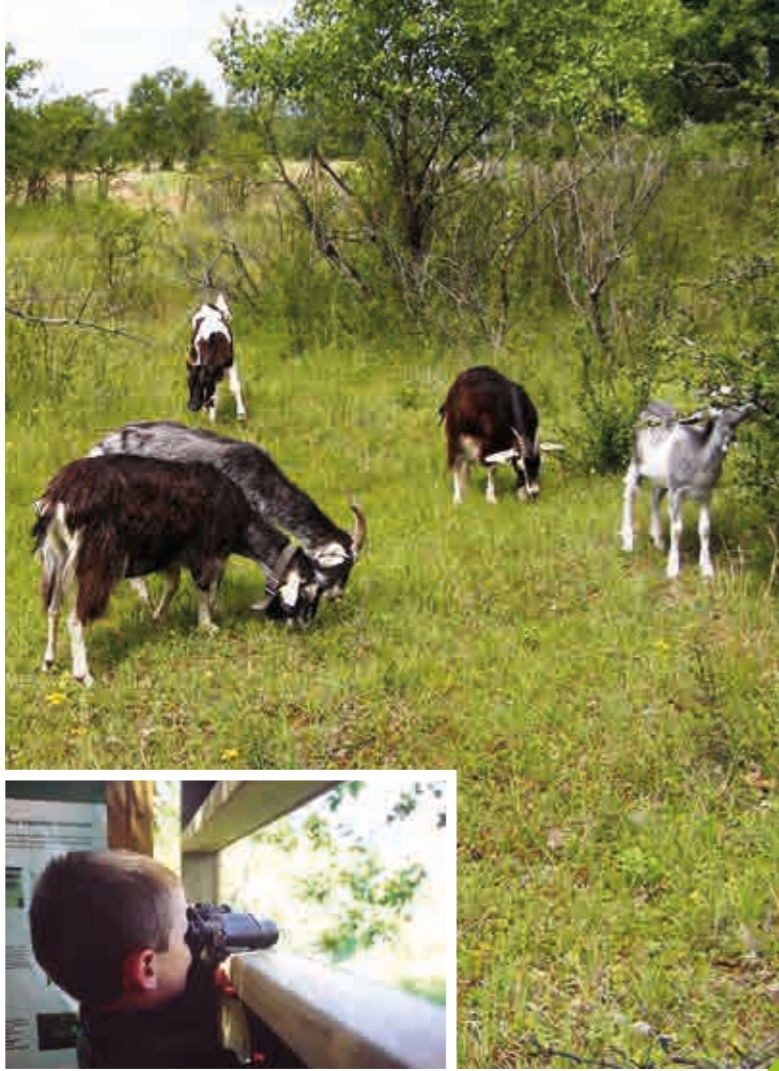
ACTIONS

- Prendre en compte les enjeux environnementaux dans tous les travaux et activités du parc, aussi bien dans le cadre de la gestion courante que d'aménagements de valorisation.

- Informer et sensibiliser les usagers du site sur les pratiques altérant sa valeur écologique, notamment grâce à des actions de médiation.
- Constater les dégradations ou les dysfonctionnements et y remédier rapidement.

- Développer les conventions avec les acteurs professionnels ou associatifs présents sur le site (chasse, pêche, agriculteurs, buvettes, centres équestres...) afin de pérenniser un respect mutuel usagers/usagers et usagers/nature.





DDT du Rhône – Grand Parc
Partenaire des pelouses sèches

56 hectares de pelouses sèches sont gérés dans le cadre de Natura 2000 en lien étroit avec la DDT du Rhône, qui assure un suivi et apporte son soutien financier dans la réalisation des projets. Ces dernières années, Natura 2000 a permis de conforter la gestion pastorale des pelouses sèches, d'acheter un troupeau de chèvres et de réaliser des clôtures.

3

Reconquérir les milieux remarquables délaissés, en fonction des opportunités financières

Des programmes ambitieux de reconquête de milieux (gravières, pelouses sèches, peupleraies de culture) ont été conduits ces dernières années. Pour autant, la baisse de la nappe phréatique et les pratiques humaines nécessitent d'intervenir sur d'autres milieux, dont le lac des Eaux bleues, la forêt alluviale, le canal de Miribel ou encore les derniers sites d'extraction, le tout dans un contexte budgétaire très contraint. La préservation de la ressource en eau potable, en quantité et en qualité, doit être au cœur de ces projets de restauration, car elle conditionne la pérennité de tous les milieux naturels du Grand Parc.



Agence de l'eau RMC – Grand Parc
Redonner vie à la lône de Jonage

Dans le cadre du projet de restauration du fleuve Rhône, l'Agence de l'eau et le Grand Parc pilotent une intervention d'envergure sur la lône de Jonage, asséchée depuis de nombreuses années. Sa remise en eau et son remodelage, sur 1,5 km, doit contribuer à recharger la nappe alluviale et recréer des habitats variés typiques des bords de rivière.

VNF – Grand Parc
Renaturer les peupleraies

En compensation des abattages réalisés pour la sécurisation des berges du canal de Miribel, VNF cofinance le reboisement de la peupleraie du Rizan. Ce reboisement consiste à mettre en place des essences d'arbres variées, locales et typiques des forêts de bord de fleuve (érable, aulne, peuplier noir, noyer...). Un suivi écologique est prévu sur 20 ans afin d'observer l'évolution du boisement et de la faune forestière.

2

Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des milieux remarquables

Le Grand Parc est une vaste mosaïque de milieux, riches mais fragiles, qui font l'objet depuis les années 1990 de plans de gestion adaptés pour éviter leur appauvrissement et canaliser la fréquentation. Développement de la gestion pastorale, gestion forestière, création de mares, plantation de haies, construction d'observatoires, mise en défens d'espaces fragiles... Les plans de gestion mis en place ont bénéficié d'investissements importants, issus des ressources d'exploitation des gravières ou de subventions européennes. Aujourd'hui, la raréfaction de ces ressources rend nécessaire une gestion financière optimisée.

OBJECTIFS

Intégrer les actions spécifiques en faveur du patrimoine naturel au sein de la gestion courante du parc

ACTIONS

- Privilégier les petites expérimentations et les gestes simples.
- Développer, à moindre coût, différents procédés de gestion et d'aménagement en s'appuyant sur les expériences déjà menées.
- Ne pas intervenir si cela n'est pas nécessaire (non intervention en forêt par exemple).

OBJECTIFS

Mettre en œuvre le programme partenarial de restauration du fleuve Rhône

ACTIONS

- Inscrit dans le Plan Rhône, ce programme porté par 9 partenaires prévoit d'ici 2030 l'investissement de 40 millions d'euros principalement sur le canal de Miribel, clé de voûte de l'hydrosystème du territoire. Sa restauration contribuera à la pérennité de la biodiversité locale et de la ressource en eau. Le Grand Parc assure la coordination des actions.

Poursuivre la mise en œuvre d'autres opérations de reconquête

- Contribuer aux défis globaux à l'échelle du Grand Parc : adaptation au changement climatique, gestion des espèces invasives, protection des espèces migratrices... en tenant compte des capacités de financements du Symalim et des opportunités d'aides financières (demande de subventions, réponse aux appels à projets...).

Lutter contre le développement de plantes invasives

- Poursuivre une gestion sans traitement, par désherbage et arrachage, manuel et mécanique.
- Réaliser des enherbements et des ensemencements préventifs en utilisant des espèces locales indigènes.
- Expérimenter des solutions alternatives comme le pâturage.



4

Connaître et faire connaître le patrimoine naturel du site

La gestion performante du patrimoine naturel repose sur la connaissance et la sensibilisation. Cette connaissance est stratégique pour élaborer et évaluer les plans de gestion, anticiper les conflits d'usage et suivre l'évolution de la biodiversité. Dans cette perspective, l'appui des acteurs naturalistes (associations, amateurs, universités...) qui collectent régulièrement des données dans le parc doit être favorisé et structuré. Parallèlement, la préservation du patrimoine naturel doit être, en toutes circonstances, le levier et le support d'actions de sensibilisation des publics.



Associations naturalistes – Grand Parc Naturellement partenaires

FRAPNA, LPO, Naturalistes Rhodaniens, Société Française d'Orchidophilie, Société linnéenne de Lyon, Conservatoire des Espaces Naturels, Sympetrum, Arthropologia... comptent parmi les partenaires clefs du Grand Parc pour le suivi de la faune et la flore. À ce titre, des études sur la tortue cistude, le castor, les chauves souris, les libellules ou encore les orchidées du Grand Parc ont été récemment menées.

OBJECTIFS

ACTIONS

Sensibiliser les usagers à l'environnement par la préservation des milieux remarquables

- Anticiper et gérer les conflits d'usage.
- Aménager un sentier des arbres remarquables.
- Entretenir régulièrement les espaces d'observation pour qu'ils puissent conserver leur vocation.
- Mener des activités de sensibilisation à la gestion et à la protection des milieux naturels : à travers le programme événementiel du Grand Parc, sur les chantiers d'insertion, par la présence des Naturalistes Rhodaniens sur les observatoires, etc.

Développer les échanges avec les acteurs naturalistes

- Réunir un comité naturaliste au moins une fois par an et organiser des journées techniques.
- Informer les acteurs naturalistes des projets du Grand Parc notamment dans le cadre de rencontres bilatérales sur les problématiques propres à chacune des associations naturalistes.

Développer une connaissance fine de la qualité des milieux du parc

- Instaurer des protocoles de suivis simples ou mobiliser des protocoles existants reconnus pour leur reproductibilité, afin de limiter les coûts de mise en place et de pérenniser leur suivi.
- Obtenir des données directement mobilisables par les services du Grand Parc afin de piloter plus finement les opérations de gestion et d'en réaliser l'évaluation.
- Privilégier le suivi des indicateurs de biodiversité représentatifs (une espèce phare) plutôt que la comptabilisation de cortèges entiers d'espèces.
- Mettre en place un outil cartographique opérationnel.
- Tenir un tableau de bord à jour des études et données naturalistes pour optimiser les interventions de gestion et les études.

Rendre accessible la connaissance capitalisée, partager et valoriser les données

- Faire connaître les actions et résultats du Grand Parc auprès des structures gestionnaires d'espaces naturels et des autres parcs métropolitains.
- Développer les sciences participatives, en lien notamment avec les observateurs amateurs présents sur le parc.
- Communiquer et informer les usagers à partir des données capitalisées.





VALORISER une agriculture responsable

Soutenir une agriculture responsable et viable est l'objectif du Grand Parc pour répondre aux enjeux de santé publique, de protection des ressources naturelles et d'alimentation locale de qualité, au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise.

La promotion de pratiques et de productions agricoles respectueuses de la ressource en eau potable et des qualités écologiques du site est une exigence absolue.

De fait, l'agriculture biologique, valorisée par le label et la marque « Les Saveurs du Grand Parc », est fortement encouragée. Lieu privilégié pour rapprocher producteurs et consommateurs, le Grand Parc entend également s'affirmer comme un acteur clef de l'éducation à l'alimentation.

Renforcer la structuration de l'agriculture au sein du Grand Parc

La pérennité de l'activité agricole sur le Grand Parc est conditionnée par le respect absolu de la ressource en eau potable et du caractère inondable du Grand Parc. Prenant en compte ces exigences, les relations entre le Grand Parc et les agriculteurs se sont fortement renforcées depuis l'élaboration de la charte agricole de 2005. Des modes de travail plus collaboratifs se mettent en place. Il convient de les conforter, tant dans les conventions que dans les modalités d'échanges et d'implication des agriculteurs.



Chambres d'Agricultures – Grand Parc Des échanges très productifs

L'élaboration de la stratégie « Espaces agricoles et naturels » du Grand Parc a été l'occasion d'une coopération soutenue avec les Chambres d'agriculture du Rhône et de l'Ain et les agriculteurs du parc. Elle a notamment permis d'enrichir et de préciser le contenu et les modalités de suivi des conventions.

OBJECTIFS

ACTIONS

Pérenniser l'agriculture du Grand Parc

- Créer une commission spécifique pour l'attribution des terres agricoles du parc à laquelle sera associé le monde agricole via les Chambres d'agriculture.
- Protéger la ressource en eau potable, condition clef de la pérennisation de l'agriculture.
- Systématiser la signature de convention d'occupation du domaine public avec les agriculteurs exploitant des parcelles dans le Grand Parc fixant les engagements réciproques.
- Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs porteurs de projets cohérents avec les objectifs du parc.
- Définir des référents politiques, administratifs et techniques pour répondre aux questions des exploitants.

Positionner l'agriculture comme vecteur de connexion entre l'urbain et le rural

- Organiser des événements et des animations à L'iloiz' faisant le lien entre agriculture et environnement.
- Favoriser les liens entre citoyens et producteurs, notamment à travers le label et la marque « Les Saveurs du Grand Parc ».

Organiser la bonne cohabitation de l'agriculture avec les autres usages accueillis sur le Grand Parc

- Maintenir la concertation en organisant trois fois par an une commission ad-hoc associant élus, agriculteurs et techniciens du Grand Parc.
- Répertorier puis entretenir les linéaires de haies et boisements longeant les chemins de desserte et de circulation des parcelles.
- Faciliter l'accès et la circulation pour les engins agricoles : soutenir la construction de nouveaux ponts et/ou leur consolidation, aménager des pistes pour les tronçons manquants.
- Entretenir les barrières et les chemins fréquentés pour éviter les passages dans les parcelles agricoles.
- Informer les agriculteurs des grands projets menés sur le Grand Parc dès leur lancement, et tout au long de leur mise en œuvre.
- Veiller au respect par les agriculteurs des plans de gestion des espaces naturels.

Impliquer durablement le monde agricole dans la vie du Grand Parc

- Développer la concertation en organisant régulièrement des rencontres sur le terrain autour de techniques agricoles innovantes.
- Transmettre aux agriculteurs les différents documents de communication produits par le parc pouvant les concerner directement dans leur activité, et lister l'ensemble des autres documents produits qui seront tenus à leur disposition s'ils le souhaitent.
- Informer les agriculteurs des manifestations, quelles qu'en soit la nature, organisées dans le secteur où se trouvent leurs parcelles.

2

Développer une agriculture respectueuse de l'environnement

Face à la qualité remarquable de ses milieux naturels et à l'enjeu majeur de préservation de la ressource en eau potable, le Grand Parc souhaite accompagner les exploitants agricoles vers une amélioration continue de leurs pratiques, en visant la viabilité économique et la qualité environnementale. Aujourd'hui plus de 50 % des surfaces cultivées sont certifiées « Agriculture Biologique ». La transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement doit amplifier cette dynamique.



Métropole de Lyon – Grand Parc Objectif : PAEC

Depuis le lancement de la démarche en 2015, le Grand Parc est partenaire du Projet Agro-Environnemental et Climatique porté par la Métropole de Lyon. Ce PAEC vise à accompagner la profession agricole dans des modifications de pratiques afin de protéger la qualité de la ressource en eau potable et de préserver la biodiversité du territoire.

Ardab – Grand Parc Cap bio

Le Grand Parc a signé une convention avec l'Ardab (Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire) pour développer les productions vendues sous la marque « Les Saveurs du Grand Parc », promouvoir l'agriculture biologique et communiquer auprès des différents publics lors des événements organisés sur le Parc. Pour l'Ardab, le Grand Parc doit être un moteur du bio dans l'Est lyonnais.



3

Soutenir et déployer le label « Les Saveurs du Grand Parc », promoteur d'une alimentation saine et locale

La majorité des parcelles du Grand Parc est cultivée en céréales et la plupart des productions sont exportées hors de l'agglomération pour l'alimentation animale. La création par le Symalim de la marque « Les Saveurs du Grand Parc » en 2010 puis du label en 2015 a marqué un tournant pour mobiliser les agriculteurs et soutenir la promotion d'une agriculture vivrière biologique sur le Grand Parc. Ce label a pour objectif de créer des filières de proximité afin d'assurer des revenus aux producteurs et aux distributeurs. Sa promotion et son développement sont prioritaires.



Restaurant Inter-Administratif de Lyon – Grand Parc Des champs à l'assiette

Le partenariat entre le RIL (1 400 couverts par jour), Moulin Marion, deux agriculteurs et le Grand Parc a débouché sur la fabrication de pâtes fraîches à partir du blé dur produit sur le parc. Une initiative qui favorise une alimentation bio, en circuit court et offre des débouchés aux agriculteurs du Grand Parc.

Pôle métropolitain – Grand Parc Festitabl' à Woodstower

Porté par le Pôle Métropolitain, Festitabl' est un projet expérimental dont l'objectif est de favoriser l'approvisionnement en produits locaux et de limiter le gaspillage alimentaire lors des grands événements culturels et sportifs du territoire. Six événements test ont fait l'objet d'un accompagnement Festitabl', dont le festival Woodstower accueilli chaque année au Grand Parc.

OBJECTIFS

ACTIONS

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : **65 %** des surfaces en 2022 / **80 %** en 2030

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES NON CERTIFIÉS « AB » :
100 % des exploitants en niveau 1 en 2019 / **100 %** en niveau 2 en 2030

Améliorer les fonctions hydrauliques du parc pour protéger la ressource en eau potable et assurer l'écrêtement des crues

- Limiter le déclassement des parcelles agricoles à celles subissant des inondations récurrentes et nécessitant des mises en état fréquentes et importantes.
- Opérer un suivi annuel de l'état de chaque puits d'irrigation agricole.
- Sécuriser les piézomètres face aux risques de pollution accidentelle de la nappe.

Accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de la qualité environnementale de leurs pratiques

- Inciter financièrement, via un montant de redevances plus favorable, les agriculteurs certifiés (Agriculture Biologique et Certification environnementale).
- Mettre en place des conventions plus longues et des redevances plus faibles pour les agriculteurs certifiés en bio.
- Impulser et soutenir les actions favorables à la biodiversité : plantations de haies, MAEC, obtention de contrats pour la plantation de semences mellifères...
- Aider techniquement les agriculteurs pour l'obtention et le maintien des certifications et des aides (Agriculture Biologique, Certification Environnementale, MAEC...) en s'appuyant sur différents partenaires techniques.
- Dédier une part des terres agricoles du Grand Parc à l'expérimentation de nouvelles pratiques (agroforesterie, techniques culturales simplifiées, semis sous couvert...).
- Développer des outils et indicateurs de suivi des pratiques agricoles.

OBJECTIFS

ACTIONS

En 2030, la moitié des agriculteurs exploitants sur le Grand Parc seront signataires de la charte qualité « Les Saveurs du Grand Parc »

- Vendre et promouvoir les produits labellisés « Les Saveurs du Grand Parc » sur le Grand Parc (L'atol', L'iloz', restaurants, marchés de producteurs, événements, etc.) et à l'extérieur (magasin et plateformes de vente bio/local).
- Développer les partenariats autour de la marque et du label « Les Saveurs du Grand Parc ».
- Cibler en particulier le développement de filières de grandes cultures biologiques répondant aux objectifs des agriculteurs et du label.



PROMOUVOIR un territoire laboratoire

Vitrine environnementale et agricole pour l'agglomération lyonnaise et la Côtière de l'Ain, le Grand Parc est un laboratoire à ciel ouvert qui n'a de cesse d'accueillir des porteurs de projet, d'expérimenter, de tisser des liens avec des organismes de recherches ou des écoles, de proposer des modes diversifiés de sensibilisation à l'environnement. Cette ouverture aux initiatives mérite d'être promue et développée, en initiant de nouveaux partenariats avec les acteurs institutionnels et socio-économiques locaux. Sources de financements ou de contributions, ces partenariats conditionnent l'équilibre financier des futurs projets.

1 territoire laboratoire, 3 espaces supports

2200 HA DE NATURE PRÉSERVÉE, mosaïque de milieux naturels (plans d'eau, pelouses prairies, forêts) et agricoles. Ces milieux sont jalonnés par une diversité de parcours, à la fois sur l'eau et en milieu terrestre, permettant au public de découvrir gratuitement la quasi-totalité du site.

L'ÎLOZ' : le centre de pédagogie à l'eau et l'environnement, idéalement situé dans le « pôle nature » du Grand Parc, à proximité immédiate de parcelles agricoles et forestières et de milieux naturels variés. Deux jardins et des vergers servent de supports aux animations pédagogiques. Il accueille les bâtiments des animaux (chèvres et vaches) en charge de la gestion des pelouses sèches et prairies remarquables du Grand Parc. L'îloz' est également dédié à l'accueil d'activités culturelles.

L'ATOL' : une base de loisirs dédiée au sport et à la santé, dotée de nombreuses installations et services. Elle offre de nombreuses opportunités d'accueil d'événements et constitue un lieu de sensibilisation à l'alimentation et au bien-être.

Développer l'expérimentation comme conduite stratégique

Par nature, le Grand Parc est un lieu d'expérimentation : dans les modes de gestion de ses espaces, via les partenariats développés, ou dans les projets de grande ampleur qu'il porte. Le développement des expérimentations, à tous les niveaux (gestion, événements, mise à disposition d'espaces...), constitue un objectif majeur et un axe fort de la valorisation du Grand Parc.

ONF – Grand Parc
Une forêt gérée durablement

Depuis 2007, en étroite collaboration avec l'ONF, le Grand Parc met en œuvre une gestion durable de ses forêts, alliant accueil du public, préservation de la biodiversité et production de bois. Ainsi, les peuplements forestiers naturels ne font l'objet d'aucune intervention afin de les préserver, seuls les arbres présentant un danger pour le public sont abattus et les peupleraies de cultures sont renaturées progressivement.



AGROOF – Grand Parc
Des arbres et des cultures

L'agroforesterie est une pratique agro écologique qui mixte plantation d'arbres et culture agricole sur une même parcelle. Cette association favorise la biodiversité et préserve la qualité de l'eau et du sol. En partenariat avec AGROOF, bureau d'étude travaillant sur l'agroforesterie, le Grand Parc a mis en place une parcelle agroforestière de 8 ha : des noyers et des arbres feuillus ont été plantés et des céréales sont semées et récoltées chaque année.

OBJECTIFS

Être moteur et acteur de l'expérimentation et de l'innovation dans la gestion du Grand Parc

- Pérenniser les opérations menées en renouvelant les conventions conclues avec les partenaires externes et/ou en les intégrant dans la gestion interne.
- Trouver des sources de financements notamment par le biais de conventions avec d'autres partenaires externes ou d'opérations de mécénat d'entreprise.
- Développer les partenariats avec des organismes de recherche et d'enseignement.
- Développer une culture commune sur la qualité environnementale du site et ses modalités de gestion auprès du personnel du parc.

Être un espace d'accueil pour les expérimentations des partenaires du Grand Parc

- Privilégier, dans l'accueil des porteurs de projets, des initiatives autonomes financièrement, cohérentes avec les orientations de la stratégie Espaces Naturels et Agricoles.
- Tester des techniques innovantes de plantation en agroforesterie, favoriser la diversité des essences dans le cadre du renouvellement du plan de gestion forestier.
- Inciter les exploitants du Grand Parc (agriculteurs, forestiers...) à s'inscrire dans des démarches durables et les valoriser localement.



2 Transmettre, par l'expérience, les liens nature / culture / agriculture

Le Grand Parc est légitime pour sensibiliser aux enjeux naturels et agricoles en s'affirmant sur ces sujets comme un lieu de transmission. L'îloz, situé au cœur des espaces naturels et agricoles du Grand Parc, constitue un équipement idéal mais encore sous utilisé pour faire expérimenter notre rapport à l'environnement, mieux connaître et comprendre les richesses du Grand Parc, sous des formes variées. Fonctionnant en réseau avec L'atol', il peut diffuser auprès d'un large public l'image agricole et environnementale du Grand Parc et inciter à découvrir le site autrement.



DRAAF Auvergne Rhône-Alpes À Conte-Goûte – Grand Parc Nourritures du jardin

Ce projet, né du Programme National pour l'Alimentation (PNA), propose des ateliers de sensibilisation à l'alimentation à des jeunes des quartiers en politique de la ville, au cours d'un chantier qu'ils effectuent au Grand Parc. Autour du goût, des productions locales du Grand Parc, et du travail sur le terrain, il contribue à opérer un lien entre alimentation et terre nourricière.

3 Travailler en réseau et promouvoir les expérimentations menées

Au regard des enjeux qu'il porte sur certaines thématiques comme la préservation de l'environnement, le développement des pratiques agro-écologiques ou la gestion durable des espaces forestiers, le Grand Parc peut faire valoir son travail en réseau. Certains de ses partenaires sont bien insérés dans les réseaux professionnels et peuvent être des relais pour valoriser les actions menées sur le territoire. En parallèle, le Grand Parc souhaite mieux s'intégrer au sein de ces réseaux et partager ses expérimentations.



ISARA – Grand Parc Brasserie 100% durable

Les liens entre l'ISARA, école d'ingénieur en agriculture, alimentation et environnement et le Grand Parc ont donné naissance à des projets concrets. Outre l'accueil régulier d'étudiants qui se confrontent aux réalités du terrain par des stages de fin d'études ou des sorties pédagogiques, le Grand Parc a contribué à un projet entrepreneurial incubé dans la pépinière de l'ISARA : le porteur du projet de la brasserie Dulion a trouvé sur le parc les ressources nécessaires pour la fabrication de ses produits et les agriculteurs des débouchés à leurs productions.



OBJECTIFS

ACTIONS

Éduquer au territoire : faire connaître le fonctionnement du parc et faire comprendre la place et le rôle de l'homme dans ce territoire

- Poursuivre et développer les démarches d'éducation au territoire pour tous les usagers : parcours pédagogiques et parcours découvertes, ateliers « locavores », accueil des scolaires.
- Poursuivre et amplifier la politique de cohésion sociale du parc autour de 4 axes principaux : les chantiers jeunes et les chantiers d'insertion, les ateliers de sensibilisation, les activités de découverte de la nature, les interventions artistiques sur le territoire.
- Faire de L'îloz' un site de référence en matière d'éducation, de culture et de sensibilisation du grand public vis-à-vis des problématiques liées à l'eau, à la nature, au fleuve Rhône et à l'alimentation.

Valoriser le patrimoine naturel, agricole et forestier comme atout culturel et touristique du Grand Parc

- Mettre en œuvre des parcours de découverte des espaces et des ressources naturelles.
- Proposer des parcours culturels et artistiques sur des lieux fréquentés par différents types de publics ciblés (scolaires, enfants, famille, grand public...).
- Développer/pérenniser les liens forts entre le patrimoine culturel et artistique du Grand Parc et son patrimoine environnemental et agricole.
- Renforcer la dimension participative dans tous les projets du parc : événements, gestion du site, défis lancés par des programmes locaux et nationaux, sciences participatives...
- Faire du patrimoine naturel, agricole et forestier un outil de promotion touristique du Grand Parc.

OBJECTIFS

ACTIONS

Être un laboratoire partagé

- Renforcer le rôle des partenaires et des usagers comme ambassadeurs du site.
- Être un lieu de formation sur les techniques de gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Développer les échanges avec d'autres organismes de gestion d'espaces naturels, d'éducation à l'environnement, de recherche, de médiation sociale et culturelle, etc.

Faire connaître le site en tant que laboratoire

- Communiquer pendant et après les opérations sur leurs résultats et organiser des journées techniques.
- Capitaliser les expérimentations réussies et en témoigner dans diverses publications : guides de bonnes pratiques, référentiels d'aménagement.
- Investir les champs du numérique : site internet, réseaux sociaux, infolab.
- Communiquer et porter à connaissance du grand public la dimension laboratoire du Grand Parc : organisation d'événements, expositions...

Au fil du temps

Fin XIX^e

La construction des canaux de Miribel (1848-1857) pour la navigation, puis de Jonage (1892-1899) pour l'hydroélectricité modifie la dynamique de l'eau au cœur de l'île, entraîne un assèchement et l'accueil des premiers agriculteurs.

Années 1960

L'aménagement du site du Grand Parc s'engage. De vastes projets d'extraction sont lancés. Les défrichements pour l'agriculture s'intensifient et les paysages évoluent progressivement des brotteaux aux parcelles cultivées. Pour répondre aux besoins croissants d'alimentation en eau potable, les champs captant de Charmy (1957) puis de Crépieux (1968) à l'aval de l'île sont mis en service.

Années 1970

L'aménagement du site se poursuit à bon rythme : le plan d'eau des Eaux Bleues est ouvert au public en 1976, un centre sportif est créé. Ces équipements attirent une fréquentation croissante de plus en plus difficile à gérer. Il est envisagé d'étendre le lac des Eaux bleues à l'ensemble du Parc, ce qui conduirait à condamner l'agriculture.

Années 1980

C'est la décennie de la prise de conscience de l'intérêt écologique du site : la présence de l'eau terrestre et souterraine, les crues favorisent une biodiversité remarquable. L'île est classée, en 1991, en zone inaltérable au schéma directeur de l'agglomération lyonnaise. Les projets d'extension des lacs sont abandonnés et le plan d'eau des Eaux bleues est désigné ressource alternative en eau potable (1986).

Années 1990

Une vaste réflexion s'engage sur le devenir du site, qui pointe de nombreux dysfonctionnements : perte de biodiversité, moindre efficacité de l'écrêtement des crues, eutrophisation des lacs, risques de pollution de la ressource en eau, problèmes de fréquentation. En 1993, la charte d'objectifs fixe les 4 vocations socle du Grand Parc : préserver la ressource en eau potable, restaurer le champ d'expansion des crues du Rhône, valoriser le patrimoine naturel, développer les loisirs de plein air. L'agriculture se maintient sur le parc, sans que les exploitants et leurs pratiques ne soient connues et/ou maîtrisées par les gestionnaires du site.

Années 2000

Prenant acte des 4 vocations socles mais aussi des enjeux associés à leur conciliation, le Grand Parc se dote en 2005 d'un plan directeur à 10 ans. Il comprend une charte agricole et un programme ambitieux de gestion des espaces naturels. Sa réalisation est l'opportunité d'ouvrir un dialogue avec les agriculteurs, de régulariser leurs conditions d'occupation et d'en faire des partenaires du site.

2016/2017

Les évolutions du contexte du Grand Parc et la perspective d'arrivée à terme du plan directeur conduisent à élaborer une stratégie à moyen terme : Grand Parc 2030, qui fixe les grands enjeux à relever. La politique Espaces Naturels et Agricoles fait l'objet d'une déclinaison spécifique autour de trois objectifs clefs : préserver une nature diversifiée, valoriser une agriculture responsable, promouvoir un territoire laboratoire.

Stratégie

Pilotage :

Christian Bardin
assisté de Anne Moignard,
Richard Trillat

Accompagnement :

Agence d'urbanisme
de l'aire métropolitaine
lyonnaise,
Laurence Berne,
Thomas Ribier

ISARA Lyon,
Clémence Doligez,
Vincent Colomines
SPL Segapal

Crédits

Directeur de publication :

Jérôme Sturla

Rédactrice en chef :

Anne Moignard
assistée de Richard Trillat,
Murielle Champion,
Pierre Joubert

Recherche iconographique :

Bérengère Vital

Conception réalisation :

Catherine Levallant, Cinco
Mirana Metzger

Crédits photos :

Mathilde André, Gilles Reboisson,
Laurence Danière, Yves Thonnerieux,
Résonance publique, Fédération de pêche,
photothèque Symalim/Segapal

Impression :

1 500 exemplaires
Imprimé sur papier
100% recyclé par
un imprimeur Imprim'Vert

Dépôt légal : Mars 2017
ISBN : 979 10 92 731 - 04 - 0

symalim

**Syndicat mixte pour l'aménagement
et la gestion de l'île de Miribel Jonage**

Chemin de la Bletta
69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 78 80 23 92
secretariat.symalim@grand-parc.fr

www.grand-parc.fr